

Date de convocation : 21/07/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-sept juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Fanny MOURIER, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT.

Excusés : Christophe MOULIN (pouvoir à Isabelle MEYNET), Emeline MOUNIER (pouvoir à Cédric BROUSSARD), Marie Laure OUDIN (pouvoir à Thierry SABOT).

Absentes : Corinne BEAL, Fabienne MANOHA.

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Convention avec NEWREST Restauration pour la fourniture des repas de la cantine de l'école Jacques PREVERT.

DCM 20230727-1

Monsieur Le Maire explique que la Commune de DUNIERES va changer de fournisseur pour la préparation des repas proposés aux enfants de l'école Jacques PREVERT, dès la rentrée de septembre 2023.

Le fournisseur sera NEWREST Restauration.

Actuellement NEWREST Restauration prépare les repas dans les locaux du Collège Privé – Rue du Onze Novembre.

Les prix des repas fournis par le prestataire sont à compter du 1^{er} septembre 2023 :

	Prix du repas HT
Frais Alimentaire	1,80 €
Frais de personnel	1,19 €
Frais d'exploitation	0,18 €
Produits d'entretien	0,06 €
Frais de gestion et rémunération	0,14 €
Total HT	3,37 €
Total TTC	3,56 €

Ces prix sont valables sur une base de 32200 repas/an dont 33% en repas livrés. (soit 20000 repas/an au collège sacré cœur - 5000 repas /an pour l'école privée St

AR Prefecture

043-214300873-20230727-DCM20230727_1-DE
Reçu le 11/08/2023

Ces prix sont valables sur une base de 32200 repas/an dont 33% en repas livrés. (soit 20000 repas/an au collège sacré cœur - 5000 repas /an pour l'école privée St Joseph à St Romain Lachalm - 7200 repas/an pour la cantine de l'Ecole publique de Dunières). En cas de variation de + ou – 5% les parties conviennent de se revoir pour fixer les nouvelles modalités de prix de vente.

Ce tarif est valable pour un repas avec 5 composantes :

- Entrées
- Plat chaud (viande ou poisson ou plat protidique / féculent / légumes)
- Produit laitier
- Dessert

Conditions de réservations des repas :

Le vendredi avant 9H pour le lundi et mardi et le mardi avant 9H pour le jeudi et vendredi. Un ajustement est possible le jour J avant 9h à hauteur de 5 repas en plus ou en moins.

Les prestations de NEWREST Restauration font l'objet d'une facturation mensuelle, au titre des prestations du mois écoulé.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention : Emeline MOUNIER représentée par Cédric BROUSSARD, 2 pour mais sous réserves)

- Emet un avis favorable pour la signature de la convention tripartite NEWREST Restauration – OGEC de DUNIERES – Commune de DUNIERES ;
- Approuve le projet de convention, tel que présenté par Monsieur Le Maire ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20230727-DCM20230727_1-DE
Reçu le 11/08/2023